



TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ÉQUIPEMENT D'AIDE À LA PERSONNE

à Issoudun du 08/06/2026 au 18/09/2026

Financé par



Formation continue

AFPA Accès à l'emploi

Olivet

Tél : 09 72 72 39 36

Mail : conseilformation36@afpa.fr

[En savoir plus sur la formation](#)

CONDITIONS D'ADMISSION

Pré-requis :

Niveau de mathématiques de fin de 2de ou de fin de BEP des métiers de l'électrotechnique. Des connaissances de base en anglais sont un plus pour comprendre certaines notices techniques des constructeurs. A noter que le permis de conduire B (véhicules légers) est demandé par les entreprises qui exercent l'activité d'installation et de maintenance à domicile.

Niveau de sortie :

Niveau 4 (Bac général, pro ou techno, BP)

Contenu et programme

Objectifs :

- Mettre à disposition des équipements de maintien à domicile et un fauteuil roulant manuel
- Assurer la maintenance des équipements de maintien à domicile et d'un fauteuil roulant manuel

- Mettre à disposition et assurer la maintenance d'un véhicule à propulsion électrique pour personnes en situation de handicap

Programme :

La formation se compose de 3 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation **(1 semaine)**.

Module 1. Mettre à disposition des équipements de maintien à domicile et un fauteuil roulant manuel : préparation et mise en service d'un équipement de maintien à domicile et un fauteuil roulant manuel - accompagnement du bénéficiaire et de son aidant à l'utilisation d'un fauteuil roulant manuel et d'un équipement de maintien à domicile **(5 semaines)**.

Module 2. Assurer la maintenance des équipements de maintien à domicile et d'un fauteuil roulant manuel : contrôle, diagnostic, maintenance et remise en état des équipements de maintien à domicile et d'un fauteuil roulant manuel **(3 semaines)**.

Module 3. Mettre à disposition et assurer la maintenance d'un véhicule à propulsion électrique pour personnes en situation de handicap : mise en service d'un véhicule à propulsion électrique pour personnes en situation de handicap - maintenance d'un fauteuil roulant électrique **(5 semaines)**.

Période en entreprise (3 semaines).

Session d'examen (1 semaines).

Durée en centre :

335

Durée en entreprise :

105

Informations pratiques

Organisme responsable :

[AFPA d'Issoudun](#) - Olivet

Publics :

- Tout public

Financement :

- Formation adulte financée par l'entreprise ou le particulier

Numéro de session : 639134S / Référence GIP : 2588720F

Mise à jour le 07/03/2025